

P. Porena
(Roma 3)
NAISSANCE ET DISPARITION DE LA PRÉFECTURE DU PRÉTOIRE
D'ITALIE:
DE CONSTANTIN À THÉODORIC

Sém. 1 (me. 04 mai 2016, h. 16-18, salle F):

La préfecture du prétoire d'Italie et l'installation des Ostrogoths en 493 après J.-C.

Sém. 2 (lu. 09 mai 2016, h. 16-18, salle F):

À la recherche d'un compromis: la question des confiscations foncières.

Sém. 3 (mer. 18 mai 2016, h. 17-19, salle F : Atelier épigraphique Bérard):
Nouveautés sur les vicaires de diocèse et les préfets du prétoire de Constantin.

Sém. 4 (jeu. 19 mai 2016, h. 16-18, salle F): Le fragment de l'édit de Buca (Termoli - Italie) : préfecture du prétoire et transhumance dans la première moitié du VIe siècle.

Séminaire “Antiquité tardive à l'ENS”

Coordination: Christophe J. Goddard (CNRS/ENS)

Pierfrancesco Porena est *Professore associato* d'histoire romaine à l'Università degli Studi di Roma Tre. C'est l'un des meilleurs spécialistes actuels des institutions romaines et de l'Antiquité tardive. Il a publié en 2003, *Le origini della prefettura del pretorio tardoantica* en 2003 (Rome : L'Erma di Bretschneider, *Saggia di Storia Antica*, 20). Il a récemment participé à l'édition, traduction et commentaire des *Variae* de Cassiodore, sous la direction d'Andrea Giardina, Ignazio Tantillo e Giovanni A. Cecconi. Il a fait paraître en 2012, toujours chez le même éditeur, *L'insediamento degli Ostrogoti In Italia* (Rome : L'Erma di Bretschneider, *Saggia di Storia Antica*, 25).

Ses quatre séances de séminaire à l'ENS seront l'occasion de revenir sur ce travail, plus particulièrement sur les modalités de l'installation des Ostrogoths en Italie après 493 et sur le rôle clef qu'a pu jouer la préfecture du prétoire « régionale » créé par Constantin. Cette étude ne se borne pas à une étude institutionnelle, car elle montre l'importance et la cohérence du projet politique d'intégration des Ostrogoths dans la société romaine, voulu par le roi Théodoric. Elle revient sur le système complexe de confiscations foncières qui en était la clef de voûte.

Une séance organisée en partenariat avec l'atelier épigraphique de François Bérard (18 mai) reviendra sur la création de la préfecture du prétoire « régionale », en révélant les nouvelles informations que nous fournit une inscription inédite.

L'entrée au séminaire est libre.
